



NEWSLETTER

UNION RÉGIONALE DES PROFESSIONNELS
DE SANTÉ PHARMACIENS EN PAYS DE LA LOIRE

JUILLET 2017 • NUMÉRO 7



PROCHAINEMENT

Dates des soirées
« **Messagerie Sécurisée
de Santé** »
dans votre département

Rendez-vous sur le site
de l'URPS Pharmaciens

“Objectif messagerie sécurisée pour tous”

**2017 sera l'année du développement
de la Messagerie Sécurisée de Santé
dans votre officine.**

Qu'elle soit nationale, régionale ou proposée par votre fournisseur, la Messagerie Sécurisée de Santé garantit le secret professionnel. **La messagerie permet l'envoi et la réception de façon sécurisée** de messages et de pièces jointes contenant des données de santé.

À ce titre votre URPS, consciente des nouveaux enjeux de la profession de pharmacien, se mobilisera sur le déploiement de la messagerie sécurisée pour l'ensemble des pharmaciens de la région.

Des soirées de présentation seront organisées dans votre département fin d'année 2017 et début 2018 en partenariat avec la CPAM à qui le pilotage a été confié.

D'autres projets sont à venir ou en cours sur différentes thématiques, comme la mise en place du projet de "Revue de Médication" en Mayenne, dans le cadre de l'Insuffisance Rénale Chronique ou encore le déploiement de la Télémédecine, etc.

**Vous avez été nombreux
à répondre à notre enquête sur
“L'ÉTAT DES LIEUX
DE LA NUTRITION À L'OFFICINE”
et nous vous en remercions !**

Suite à vos réponses, un travail en partenariat étroit avec la SRAE Nutrition (Structure Régionale d'Appui en Expertise) va être mené sur l'ensemble de la région. Des actions seront déployées afin de répondre aux besoins que vous avez exprimés.

Votre URPS est également soucieuse de connaître vos demandes, vos besoins qui constitueront l'exercice professionnel du pharmacien de demain ! C'est donc dans cet objectif que nous vous donnons la parole, soyez force de propositions et faites-nous remonter vos souhaits en fonction des besoins observés de votre territoire.

“À vos idées, vous avez la parole !”

Ecrivez-nous à
paysdelaloire@urpspharmacien.fr

**Votre URPS Pharmaciens
Pays de la Loire**

N'oubliez pas notre nouvelle adresse ! Nous sommes à votre disposition.

Maison des URPS • URPS Pharmaciens Pays de la Loire • 5 boulevard Vincent Gâche • Immeuble SIGMA 2000 • 44200 Nantes
Téléphone : 02 40 59 69 29 • Mail : paysdelaloire@urpspharmacien.fr

urpspharmaciens.org/pays-de-la-loire



RECONDUCTION DU PROJET DIABÈTE

Le projet **“Gestion des hypoglycémies : suivi et accompagnement du patient diabétique de type 2 par le pharmacien d’officine”** constitue une réponse cohérente à la question des hypoglycémies puisqu’il permet la prise en charge personnalisée et optimale du patient.

L’hypoglycémie représente un problème majeur dans la prise en charge du patient diabétique de type 2. Dans une étude publiée en 2013, le docteur Serge Halimi décrit la fréquence et le coût considérable des hypoglycémies iatrogènes sévères du DT2. Ces dernières représenteraient, en France, plus de 25 000 événements pour un coût de 125 millions €/an.

**25 000 ÉVÈNEMENTS
125 M €/AN**

Pour conclure, l’auteur préconise d’entreprendre **des actions ciblées éducatives au sein du parcours de soins** qui sont beaucoup moins coûteuses à entreprendre pour réduire ce risque et les récurrences. La contribution du pharmacien

dans la baisse des hypoglycémies chez la personne atteinte de diabète de type 2 réside notamment dans l’éducation du patient, **l’accompagnement ciblé autour du médicament et la coordination entre les professionnels de santé.**

L’expérimentation de suivi et d’accompagnement du patient diabétique de type 2 par le pharmacien d’officine consiste en la réalisation de deux entretiens pharmaceutiques avec un intervalle de six mois. **Ces entretiens se basent sur un questionnaire élaboré** en collaboration avec différents acteurs de santé (service endocrinologie du CHU de Nantes, MC44, Réseau Diabète 85, un médecin généraliste nutritionniste, des pharmaciens d’officine Vendée - Sarthe et l’URPS Pharmaciens des Pays de la Loire).

Suite au succès de sa mise en place sur le département de la Loire Atlantique,



Soirée de présentation de l’expérimentation dans votre département :
le 4 octobre
à la Roche-sur-Yon,
le 16 octobre au Mans
et en octobre
à Nantes
(date à définir).

notre expérimentation, soutenue par l’Agence Régionale de Santé, est développée sur les départements de Vendée en partenariat avec le Réseau Diabète 85 et de Sarthe. Les outils construits et développés : questionnaire, carnet patient, tableau des médicaments, etc. ont été modifiés et retravaillés. Le travail autour des hypoglycémies a été réaffirmé.

Le premier entretien vous est rémunéré 30 euros et le deuxième entretien de bilan 20 euros.

Des soirées de présentation dans votre département sont à venir !

MESSAGERIE SÉCURISÉE DE SANTÉ (MSS)

“Les professionnels de santé ont toujours eu besoin d’échanger des informations sur leurs patients. Si ces échanges sont encore le plus souvent épistolaires, le développement d’internet et des nouvelles technologies les a fait évoluer considérablement : ils sont désormais instantanés, dématérialisés et réalisables depuis n’importe où grâce à l’usage - de plus en plus fréquent - des smartphones.” (site : Asip Santé).

Gain de temps et simplicité. Aussi simple d’utilisation qu’une messagerie standard, l’envoi et la réception par mail de vos documents, compte-rendu, résultats de biologie permettent **plus d’efficacité et de réactivité.** Vos pièces jointes sont intégrées dans vos logiciels métiers par des automatisations.

Votre URPS Pharmaciens, conscient de l’évolution du système de santé ainsi que de l’urgence de développer des échanges

sécurisés notamment autour de la question de la permanence des soins, **soutient son déploiement auprès de l’ensemble des pharmaciens de la région.**

Les dates des soirées dans votre département à venir !

Dans un premier temps, des soirées de présentation, organisées conjointement avec la CPAM en charge du développement de la MSS auprès des professionnels de santé libéraux, vont vous être proposées. **Un tour de la région, débutant par le département de la Vendée, va être mis en place d’ici à la fin de l’année 2017.**

LA TÉLÉMÉDECINE, UN ENJEU POUR LA PROFESSION ?
Un questionnaire va prochainement vous être envoyé afin de travailler, en collaboration avec vous, à son déploiement et à la construction de ses usages.

LA "BOÎTE À OUTILS" DU PHARMACIEN



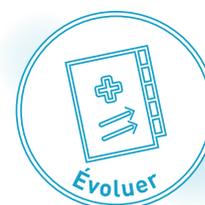
Découvrez votre outil dédié
www.boite-outils.fr

Vous êtes pharmaciens et vous souhaitez vous regrouper en Maison de Santé ou travailler en exercice coordonné, votre URPS Pharmaciens met à votre disposition un outil interactif !

POURQUOI UNE BOÎTE À OUTILS ?

- Vous soutenir dans l'exercice inter-professionnel.
- Vous proposer un outil interactif **au service de vos nouvelles pratiques.**
- Vous apporter **régulièrement des informations de qualité.**

Une vidéo de présentation va également vous être proposée à la rentrée !



REVUE DE MÉDICATION – PAERPA :

Afin d'améliorer le parcours de santé des personnes âgées, la démarche retenue s'appuie sur les préconisations du Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie (HCAAM) dans ses rapports de 2010 et 2011 de recourir d'abord à la mise en place d'un dispositif "prototype" sur un nombre limité de territoires (appelés territoires pilotes) notamment par l'instauration d'une meilleure coordination des acteurs permettant de faciliter les parcours de soins et d'anticiper la perte d'autonomie chez les personnes âgées.

Concernant la région des Pays de la Loire, le département de **la Mayenne fait partie des territoires pilotes dans le cadre de la mise en place du PAERPA.**

Votre URPS Pharmaciens en étroite collaboration avec l'OMEDIT Pays de la Loire, le CHU de Nantes et la Société Française de Pharmacie Clinique **met en place une "Revue de Médication"**.

Le bilan de la médication consiste essentiellement à revoir, avec le patient, sa compréhension du rôle des médicaments et la façon de les prendre, afin d'optimiser l'adhésion au traitement. Elle constitue aussi une occasion pour dresser un bilan des perceptions et attentes du patient quant à l'efficacité et la sécurité de son traitement, en vue de faciliter la surveillance du traitement par la suite.

Inscrit dans le cadre de la nouvelle convention, l'enjeu de travailler et faire prévaloir la place et le rôle du pharmacien n'en est que renforcé. L'expérimentation a débuté en février.

40 pharmaciens d'officine expérimentateurs

Quarante pharmaciens d'officine expérimentateurs ont été formés par la SFPC et **réalisent depuis mars dans leur officine des bilans de médication chez les patients âgés de 65 ans et plus.** Une communication par l'URPS Pharmaciens auprès des médecins du département a été réalisée afin d'expliciter la démarche et d'accompagner son déploiement.



Votre URPS vous soutien n'hésitez pas à nous solliciter pour toute question sur ce projet !

La formation et l'impact du bilan de médication sont en cours d'évaluation par la SFPC, en co-pilotage avec l'URPS Pharmaciens, **s'appuyant sur une méthodologie rigoureuse avec la mise en place d'indicateurs de processus** (temps consacré, nombre de bilans réalisés...) et indicateurs d'efficacité, recueillis sur une plateforme de données (e-CRF). Le kit de formation sera ajusté si besoin et deviendra accessible par une plateforme pédagogique.

JUILLET 2017 • NUMÉRO 7

ENTRETIENS À L'OFFICINE POUR MA LIBERTÉ - EOL

La région Pays de la Loire, particulièrement dynamique sur la question de "l'aide à l'arrêt du tabac", dans le cadre de "Moi(s) Sans Tabac", participe à un contexte porteur d'expérimentations de santé publique.

C'est dans ce cadre que votre URPS Pharmaciens met en place, soutenue par l'Agence Régionale de Santé, sur les départements du Maine et Loire,

de la Mayenne et de la Sarthe sur "l'accompagnement par le pharmacien d'officine au sevrage tabagique, chez les 15-30 ans".

Le projet EOL "Entretiens à l'Officine pour ma Liberté" se déroule sur les départements de la Mayenne, du Maine et Loire et de la Sarthe. Quarante pharmaciens ont été formés à "la sensibilisation à l'arrêt du tabac" en officine par la faculté de pharmacie d'Angers en début d'année 2017.

Un entretien de bilan est ensuite proposé par le pharmacien avec trois entretiens de suivi.



**UN FORFAIT DE 180 €
EST VERSÉ PAR L'URPS**

Cette initiative est soutenue par l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire.

VONT BIENTÔT VOUS ÊTRE PROPOSÉES

Soirées d'information à la prise en charge du sevrage tabagique à l'attention des professionnels de santé.

Mardi 26 septembre 2017 • NANTES

Centre de Communication de l'Ouest
Tour Bretagne, place de Bretagne

Mardi 3 octobre 2017 • ANGERS

Salle Daviers, 5 boulevard Daviers

Mardi 10 octobre 2017 • LE MANS

Institut de Formation en Soins Infirmiers
Centre Hospitalier, 194 avenue Rubillard

Mardi 17 octobre 2017 • LAVAL

Laval Technopole - salle Nicolas Appert
6 rue Léonard de Vinci

Jeudi 9 novembre 2017 • LA ROCHE-SUR-YON

Institut de Formation aux Professions de Santé
Amphithéâtre L'Autize ou L'Yon
33 rue du Maréchal Koenig

VOS ÉLUS



**Alain
GUILLEMINOT**
Président



**Frédérique
CHEYMOL**
Vice-Présidente
(remplaçante de
Sophie GONNEVILLE)



**Denis
MACE**
Trésorier



**Sophie
RIOLI-TOUFFLIN**
Trésorière adjointe



**Cécile
VERHAEGHE**
Secrétaire



**Philippe
LAMBERT**
Secrétaire adjoint



**Françoise
MAILLARD**
Présidente de
la Commission
de Contrôle



**Pierre
BRUGUIÈRE**
Membre de
la Commission
de Contrôle



**Stéphane
TOMÉ**
Membre de
la Commission
de Contrôle

Toujours
+ AVEC VOUS



Maison des URPS • URPS Pharmaciens Pays de la Loire • 5 boulevard Vincent Gâche • Immeuble SIGMA 2000 • 44200 Nantes
Téléphone : 02 40 59 69 29 • Mail : paysdelaloire@urpspharmacien.fr

urpspharmacien.org/pays-de-la-loire